


 UPOV

TG/274/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2011-10-20

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

HIBISCUS DE SYRIE

Code UPOV : HIBIS_SYR

Hibiscus syriacus L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Hibiscus syriacus</i> L.	Rose of Sharon, Shrub Althea	Hibiscus de Syrie	Hibiskus, Echter Roseneibisch	Alteia-Arbustiva, Hibisco Colunar, Hibisco da Siria, Rosa de Sharao

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	6
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3	Types d'expression.....	7
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemples.....	8
6.5	Légende.....	8
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	17
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	17
8.2	Explications portant sur certains caractères	17
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	25
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	26

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Hibiscus syriacus* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes. Les plantes doivent être d'une taille et d'une maturité suffisantes pour fleurir et révéler leurs autres caractères la première année.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de

8 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie

conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 8 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 6 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 6 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 95% et une probabilité d'acceptation d'au moins 1%. Dans le cas d'un échantillon de 8 plantes, 1 plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Limbe : panachure (caractère 14)
- c) Fleur : type (caractère 17)
- d) Fleur : œil (caractère 22)
- e) Pétale : couleur principale de la face interne (œil et extensions exclus) (caractère 29)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (*) (+)	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erecto	Jeonyeongnol	1
	semi upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Shichisai	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	abierto	Yeonmin	3
	drooping	retombant	überhängend	colgante	Jina	4
2. MG/MS (*)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	basse	niedrig	baja	Antong	3
	medium	moyenne	mittel	media	Paektanshim	5
	tall	haute	hoch	alta	Shichisai	7
3. VG	Plant: density of branching	Plante : densité des ramifications	Pflanze: Dichte der Verzweigung	Planta: densidad de la ramificación		
QN	sparse	faible	locker	escasa	Yeonmin	3
	medium	moyenne	mittel	media	Shichisai	5
	dense	forte	dicht	densa	Antong, Sukim	7
4. VG (+)	Current-year branch: color	Rameau de l'année en cours : couleur	Jahrestrieb: Farbe	Rama del año actual: color		
PQ	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Byunghwa	1
	brownish	brunâtre	bräunlich	marronáceo	Chilbo, Shichisai	2
	purplish	pourpre	purpurn	purpúreo	Samchulli	3
5. VG	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN (a)	short	court	kurz	corto		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	long	long	lang	largo		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. VG/ MS (*)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (a)	short	court	kurz	corto	Antong	3
	medium	moyen	mittel	medio	Chilbo	5
	long	long	lang	largo	Shichisai	7
7. VG/ MS (*)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (a)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Chilbo	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	broad	large	breit	ancho	Shichisai	7
8. VG (*) (+)	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN (a)	slightly elongated	légèrement allongé	leicht langgezogen	ligeramente elongado	Happykim	1
	moderately elongated	modérément allongé	mäßig langgezogen	moderadamente elongado	Paektanshim	2
	very elongated	très allongé	stark langgezogen	muy elongado	Chilbo	3
9. VG (*) (+)	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
PQ (a)	acute	aiguë	spitz	aguda	Yeonmin	1
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	Gwangmyeong	2
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Shichisai	3
10. VG (*)	Leaf blade: intensity of green color	Limbe : intensité de la couleur verte	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde		
QN (a)	light	claire	hell	claro		3
	medium	moyenne	mittel	medio	Samchulli	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Chilbo	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. VG (*) (+)	Leaf blade: lobing	Limbe : découpure du bord	Blattspreite: Lappung	Limbo: lobulado		
QN	(a) absent or very shallow	absente ou très peu profonde	fehlend oder sehr flach	ausente o muy poco profundo	Asadal	1
	shallow	peu profonde	flach	poco profundo	Jeonyeongnol	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Gwangmyeong	5
	deep	profonde	tief	profundo	Sukim	7
12. VG (+)	Leaf blade: undulation	Limbe : ondulation	Blattspreite: Wellung	Limbo: ondulación		
QN	(a) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Antong	1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte	Gwangmyeong	3
13. VG (*) (+)	Leaf blade: incisions of margin	Limbe : incisions du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: número de incisiones del borde		
QN	(a) few	peu nombreuses	wenige	bajo	Chilbo	3
	medium	moyennes	mittel	medio	Paektanshim	5
	many	nombreuses	viele	alto		7
14. VG (*) (+)	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Asadal	1
	present	présente	vorhanden	presente	Purpureus	9
15. VG (*)	Leaf blade: color of variegation	Limbe : couleur de la panachure	Blattspreite: Farbe der Panaschierung	Limbo: color de la variegación		
PQ	(a) white	blanche	weiß	blanco		1
	white and yellow	blanche et jaune	weiß und gelb	blanco y amarillo		2
	yellow	jaune	gelb	amarillo		3
	yellow and green	jaune et verte	gelb und grün	amarillo y verde		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. VG	Flower: Pedicel: length	Fleur : Pédicelle : longueur	Blüte: Blütenstiel: Länge	Flor: Pedicelo: longitud		
QN (b)	short	court	kurz	corto		1
	medium	moyen	mittel	medio		2
	long	long	lang	largo		3
17. VG (*) (+)	Flower: type	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL (b)	single	unique	einfach	simple	Asadal	1
	semi-double	semi-double	halbgefüllt	semidoble	Aka-hanagasa	2
	double	double	gefüllt	doble	Pompon Rouge	3
18. MG (*)	<u>Excluding varieties with flower type: single:</u> Flower: number of petaloid stamens	<u>À l'exclusion des variétés à type de fleur : unique :</u> Fleur : nombre d'étamines pétaloïdes	<u>Ohne Sorten mit Blüte: Typ: einfach: Blüte: Anzahl Nebenkronen</u>	<u>Excluidas las variedades con tipo de flor: simple:</u> Flor: número de estambres petaloïdes		
QN (b)	few	faible	gering	bajo	Lady Stanley	3
	medium	moyen	mittel	medio	Aka-hanagasa	5
	many	grand	groß	alto	Pompon Rouge	7
19. VG (*) (+)	Flower: attitude of outermost petals	Fleur : port des pétales externes	Blüte: Haltung der äußersten Blütenblätter	Flor: porte de los pétalos exteriores		
QN (b)	strongly ascending	fortement ascendants	stark nach oben stehend	muy ascendente	Hwarang	1
	moderately ascending	modérément ascendants	mäßig nach oben stehend	moderadamente ascendente	Soonii	3
	horizontal	horizontaux	waagrecht	horizontal	Samchulli	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*) (+)	VG Excluding varieties with flower type: double: Flower: arrangement of outermost petals	À l'exclusion des variétés à type de fleur : double : Fleur : disposition des pétales externes	Ohne Sorten mit Blüte: Typ: gefüllt: Blüte: Anordnung der äußersten Blütenblätter	Excluidas las variedades con tipo de flor: doble: Flor: disposición de los pétalos exteriores		
QN	(b) strongly apart	nettement séparés	stark auseinanderstehend	muy separados	Antong	1
	slightly apart	légèrement séparés	leicht auseinanderstehend	ligeramente separados		2
	touching or slightly overlapping	tangents ou légèrement chevauchants	sich berührend oder leicht überlappend	en contacto o ligeramente solapados	Lady Stanley	3
	moderately overlapping	modérément chevauchants	mäßig überlappend	moderadamente solapados		4
	strongly overlapping	fortement chevauchants	stark überlappend	muy solapados	Jongmoo, Yousoon	5
21. (*)	VG/ MS Flower: diameter	Fleur : diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN	(b) small	petit	klein	pequeño	Asadal	3
	medium	moyen	mittel	mediano	Chilbo	5
	large	grand	groß	grande	Shichisai	7
22. (*) (+)	VG Flower: eye zone	Fleur : œil	Blüte: Augenzone	Flor: zona del ojo		
QL	(b) absent	absent	fehlend	ausente	Paedal	1
	present	présent	vorhanden	presente	Paektanshim	9
23. (*) (+)	VG Petal: size of eye zone relative to petal (extensions excluded)	Pétale : taille de l'œil par rapport au pétale (extensions exclues)	Blütenblatt: Größe der Augenzone im Vergleich zum Blütenblatt (ohne streifenförmige Ausdehnungen)	Pétalo: tamaño de la zona del ojo en relación con el pétalo (excluidas las extensiones)		
QN	(b) small	petit	klein	pequeño	Samchulli	3
	medium	moyen	mittel	mediano	Chilbo	5
	large	grand	groß	grande	Soonii	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
24. (*) (+)	VG	Eye zone: length of extensions	Œil : longueur des extensions	Augenzone: Länge der streifenförmigen Ausdehnungen	Zona del ojo: longitud de las extensiones		
QN	(b)	absent or very short	absentes ou très courtes	fehlend oder sehr kurz	ausente o muy cortas	Samchulli	1
		short	courtes	kurz	cortas	Antong	2
		medium	moyennes	mittel	longitud media	Shichisai	3
		long	longues	lang	largas	Chilbo	4
25. (*) (+)	VG	Eye zone: main color	Œil : couleur principale	Augenzone: Hauptfarbe	Zona del ojo: color principal		
PQ	(b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
26. (*)	VG/MS	Petal: length	Pétale : longueur	Blütenblatt: Länge	Pétalo: longitud		
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Asadal	3
		medium	moyen	mittel	mediano	Chilbo	5
		long	long	lang	largo	Shichisai	7
27. (*)	VG/MS	Petal: width	Pétale : largeur	Blütenblatt: Breite	Pétalo: anchura		
QN	(b)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Asadal	3
		medium	moyen	mittel	medio	Chilbo	5
		broad	large	breit	ancho	Shichisai	7
28. (*) (+)	VG	Petal: shape	Pétale : forme	Blütenblatt: Form	Pétalo: forma		
QN	(b)	slightly elongated	légèrement allongé	leicht langgezogen	ligeramente elongado		1
		moderately elongated	modérément allongé	mäßig langgezogen	moderadamente elongado		2
		very elongated	très allongé	stark langgezogen	muy elongado		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
29. (*) (+)	VG Petal: main color on inner side (eye zone and extensions excluded)	Pétale : couleur principale de la face interne (œil et extensions exclus)	Blütenblatt: Hauptfarbe der Innenseite (ohne Augenzone und streifenförmige Ausdehnungen)	Pétalo: color principal de la cara interna (excluida la zona del ojo y las extensiones)		
PQ	(b) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30. (*) (+)	VG Petal: secondary color on inner side (eye zone and extensions excluded)	Pétale : couleur secondaire de la face interne (œil et extensions exclus)	Blütenblatt: Sekundärfarbe der Innenseite (ohne Augenzone und streifenförmige Ausdehnungen)	Pétalo: color secundario de la cara interna (excluidas la zona del ojo y las extensiones)		
PQ	(b) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
31. (*) (+)	VG Petal: distribution of secondary color (eye zone and extensions excluded)	Pétale : distribution de la couleur secondaire (œil et extensions exclus)	Blütenblatt: Verteilung der Sekundärfarbe (ohne Augenzone und streifenförmige Ausdehnungen)	Pétalo: distribución del color secundario (excluidas la zona del ojo y las extensiones)		
PQ	(b) none	aucune	keine	ninguna		1
	lateral zone	zone latérale	seitlicher Rand	zona lateral	Asadal, Lady Stanley	2
	distal half	moitié distale	obere Hälfte	parte media distal	Seonnyo	3
	throughout	sur la totalité du pétale	durchgehend	en todo el pétalo		4
32. (*) (+)	VG Petal: incisions	Pétale : incisions	Blütenblatt: Einschnitte	Pétalo: incisiones		
QN	(b) absent or weak	absentes ou faibles	fehlend oder gering	ausente o poco profundas	Yeonmin	1
	medium	moyennes	mittel	medianas	Yousoon	2
	strong	fortes	stark	muy profundas	Saeachim	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
33.	VG	Petal: undulation	Pétale : ondulation	Blütenblatt: Wellung	Pétalo: ondulación	
(*)						
(+)						
QN	(b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	1
		weak	faible	gering	débil	3
		medium	moyenne	mittel	mediana	5
		strong	forte	stark	fuerte	7
34.	VG	<u>Excluding varieties with flower type: double: Staminal column: length</u>	<u>À l'exclusion des variétés à type de fleur : double : Colonne staminale : longueur</u>	<u>Ohne Sorten mit Blüte: Typ: gefüllt: Columna: Länge</u>	<u>Excluidas las variedades con tipo de flor: doble: Columna estaminal: longitud</u>	
(+)						
QN	(b)	short	courte	kurz	corta	1
		medium	moyenne	mittel	mediana	2
		long	longue	lang	larga	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la feuille doivent être faites sur des feuilles pleinement développées au tiers médian du rameau de l'année en cours.
- (b) Les observations sur la fleur et les parties de la fleur doivent être faites sur une fleur pleinement épanouie du rameau de l'année en cours.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : port



1
dressé



2
demi-dressé



3
étalé

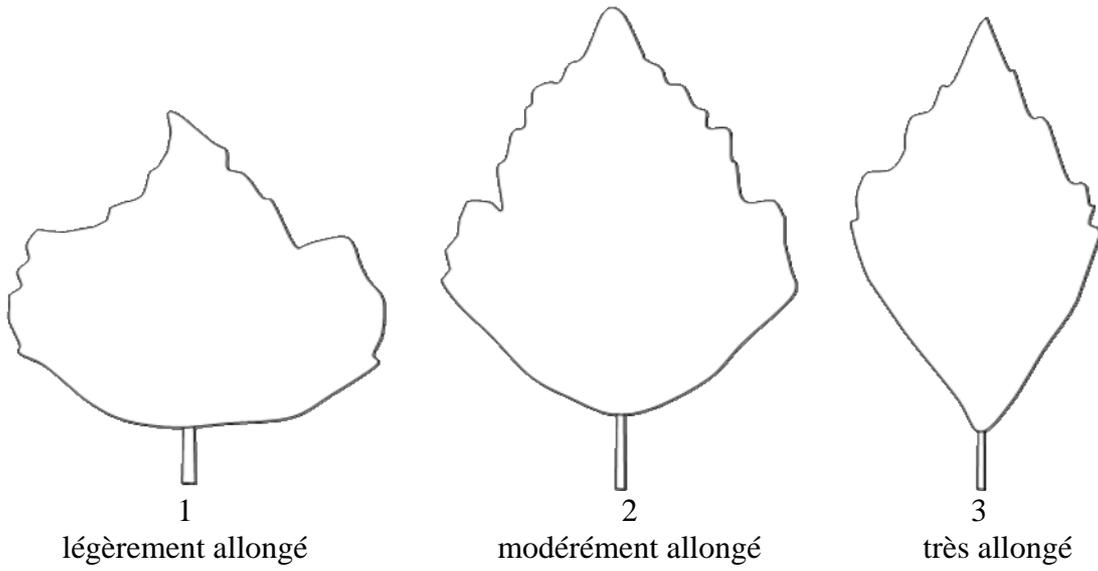


4
retombant

Ad. 4 : Rameau de l'année en cours : couleur

La couleur doit être observée un mois après que la première fleur soit pleinement épanouie sur le tiers médian du rameau de l'année en cours.

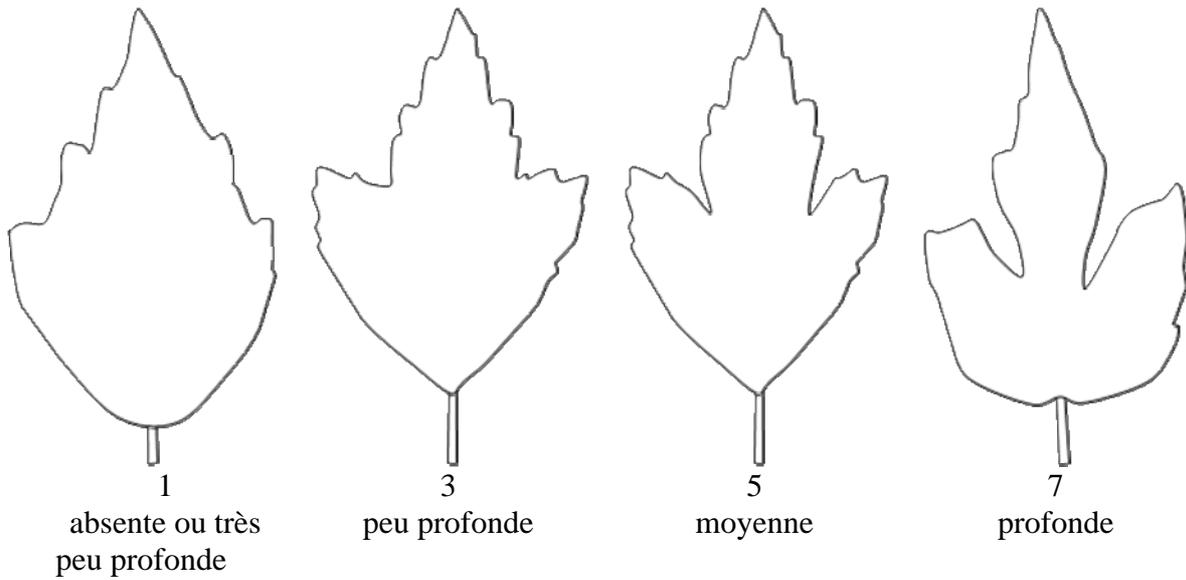
Ad. 8 : Limbe : rapport longueur/largeur



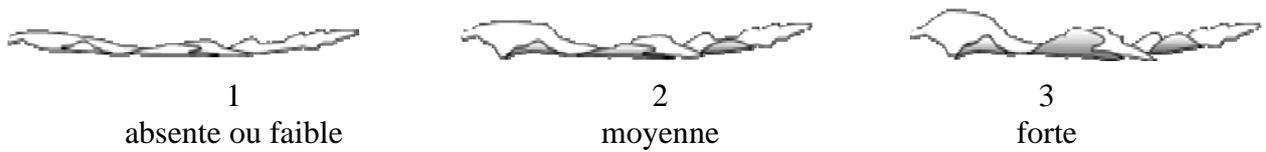
Ad. 9 : Limbe : forme de la base



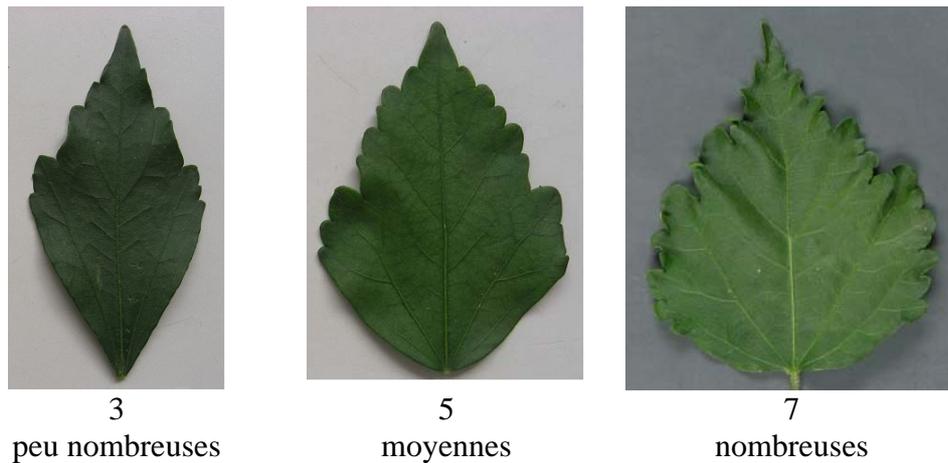
Ad. 11 : Limbe : découpe du bord



Ad. 12 : Limbe : ondulation



Ad. 13 : Limbe : incisions du bord



Ad. 14 : Limbe : panachure

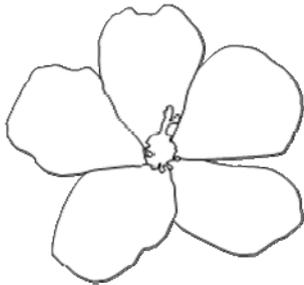


1
absente

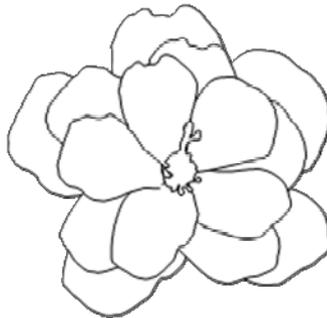


9
présente

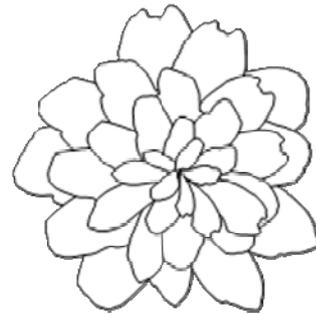
Ad. 17 : Fleur : type



1
unique



2
semi-double



3
double

Unique : seulement 5 pétales

Semi-double : quelques étamines pétaloïdes présentes

Double : aucune étamine et aucun pistil

Ad. 19 : Fleur : port des pétales externes



1
fortement ascendants



3
modérément ascendants



5
horizontaux

Ad. 20 : À l'exclusion des variétés de type de fleur : double : Fleur : disposition des pétales externes



1
nettement séparés



3
tangents ou légèrement
chevauchants



5
fortement chevauchants

Ad. 22 : Fleur : oeil



1
absent



9
présent

Ad. 23 : Pétales : taille de l'œil par rapport au pétale (extensions exclues)



3
petit

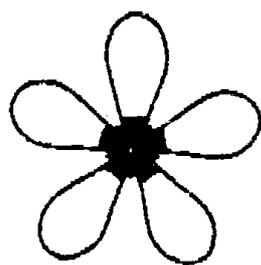


5
moyen



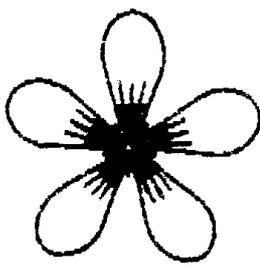
7
grand

Ad. 24 : Œil : longueur des extensions



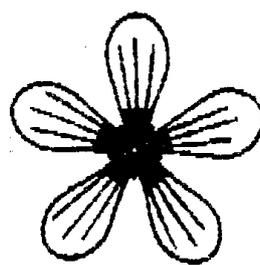
1

absentes ou très courtes



2

courtes



4

longues

Ad. 25 : Œil : couleur principale

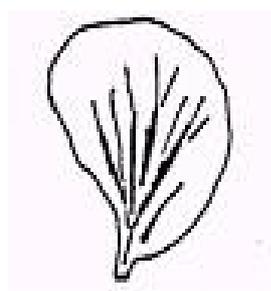
La couleur principale est la couleur occupant la surface la plus grande.

Ad. 28 : Pétale : forme



1

légèrement allongé



2

modérément allongé



3

très allongé

Ad. 29 : Pétale : couleur principale de la face interne (œil et extensions exclus)

Ad. 30 : Pétale : couleur secondaire de la face interne (œil et extensions exclus)

La couleur principale est la couleur occupant la surface totale la plus grande; la couleur secondaire est la couleur occupant la deuxième surface totale la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs sont quasi égales, la couleur la plus claire est la couleur principale.

Ad. 31 : Pétale : distribution de la couleur secondaire (œil et extensions exclus)



2
zone latérale



3
moitié distale



4
sur la totalité du pétale

Ad. 32 : Pétale : incisions



1
absentes ou faibles



2
moyennes



3
fortes

Ad. 33 : Pétale : ondulation



3
faible



5
moyenne



7
forte

Ad. 34 : À l'exclusion des variétés à type de fleur : double : Colonne staminale : longueur



9. Bibliographie

Hillier, J. and Coombes, A. 2002 The Hillier Manual of Trees and Shrubs. David and Charles, Newton Abbot, UK.

Lawton, B.P. 2004 Hibiscus. Timber Press, Portland, US

Ryu D. Y. 1987: 나라꽃 무궁화, Hakwonsa, Seoul, KR, pp. 177 to 261.

Song W.S. 2004: Hibiscus, Semyoungbook, Seoul, KR, ISBN 89-89097-21-5

Hogan S. 2003: Flora, A Gardener's Encyclopedia, Vol. 1, Timber Press, Inc., Oregon, US, ISBN 0-88192-538-1, p. 704.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Hibiscus syriacus L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Hibiscus de Syrie"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

- 4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

- 4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

- 4.1.4 Autre []
(préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) Autre (préciser) []

.....

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre [] (veuillez préciser)

.....

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port		
(1)		
dressé	Jeonyeongnol	1[]
demi-dressé	Shichisai	2[]
étalé	Yeonmin	3[]
retombant	Jina	4[]
5.2 Plante : hauteur		
(2)		
très basse		1[]
très basse à basse		2[]
basse	Antong	3[]
basse à moyenne		4[]
moyenne	Paektanshim	5[]
moyenne à haute		6[]
haute	Shichisai	7[]
haute à très haute		8[]
très haute		9[]
5.3 Limbe : panachure		
(14)		
absente	Asadal	1[]
présente	Purpureus	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 Fleur : type (17)		
unique	Asadal	1[]
semi-double	Aka-hanagasa	2[]
double	Pompon Rouge	3[]
5.5 Fleur : oeil (22)		
absent	Paedal	1[]
présent	Paektanshim	9[]
5.6i Pétale : couleur principale de la face interne (œil et extensions exclus) (29)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.6ii Pétale : couleur principale de la face interne (œil et extensions exclus) (29)		
blanche ou blanchâtre		1[]
rose		2[]
rouge		3[]
pourpre		4[]
bleu violet		5[]
autre		6[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : port</i>	<i>dressé</i>	<i>semi-dressé</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]